

EBD - LIVRET D'ACCUEIL DE L'ELEVE – 2019- 2020



2019-
2020

EBD – Ecole des formations de l'information

EBD - LIVRET D'ACCUEIL DE L'ELEVE – 2019-2020

EBD – ECOLE DES FORMATIONS DE L'INFORMATION

Bienvenue aux élèves qui ont choisi d'intégrer l'EBD, école professionnelle reconnue qui forme aux métiers des bibliothèques et de la gestion de l'information.

Une école ancienne qui innove sans cesse

Créée en 1935 grâce à la ténacité et l'énergie de Gabriel Henriot, Inspecteur en chef des Bibliothèques de Paris et de la Seine, elle ouvre grâce à l'hospitalité de l'Institut Catholique au cœur du quartier latin. Depuis 2015, l'EBD, établissement privé d'enseignement technique supérieur, est installée dans des nouveaux locaux refaits à neuf, sur le campus de l'ICP, 21 rue d'Assas, dans le 6^e arrondissement, à deux pas du Jardin du Luxembourg, de Montparnasse et de Saint-Germain

Les cours du soir sont créés en 1967. L'apprentissage est mis en place en 2010 et une nouvelle formation dédiée à la transformation numérique ouvre en 2014. Elle prépare aujourd'hui à une large palette de métiers émergents relatifs à la gestion de l'information numérique comme aux contenus web ou aux livres.

Des compétences plurielles pour une insertion professionnelle réussie

Son projet pédagogique : apporter les compétences polyvalentes permettant de s'insérer rapidement sur le marché du travail et d'y évoluer. Ces compétences concernent autant le savoir-faire acquis grâce aux nombreux travaux de réalisation : structuration de langage documentaire, création de base de données, blog, site internet et/ou collaboratif, que le savoir être acquis grâce aux jeux de rôle, mises en situation, études de cas, jeu de plateau et approfondi grâce à l'apprentissage et la gestion de projet.

Les contenus de formation couvrent toutes les compétences requises pour exercer aujourd'hui les métiers de la gestion de l'information et sont entièrement revus tous les ans pour tenir compte de l'évolution rapide de ces métiers et des technologies utilisées.

Une école insérée dans le milieu professionnel

Les enseignants, tous professionnels des bibliothèques et de la gestion de l'information en activité, pratiquent une pédagogie concrète faisant une large part à la conduite de projet, aux travaux de groupe et au retour d'expérience.

A la sortie de l'Ecole, les étudiants s'orientent vers des métiers variés : bibliothécaire, médiathécaire, documentaliste, veilleur, knowledge manager, gestionnaire de bases de données, webmaster, documentaliste audiovisuel, records manager, document controller, consultant GED, chef de projet... dans toutes sortes de structures allant de la petite association aux entreprises du CAC 40. Ses enseignements sont reconnus par les entreprises et par l'Etat, dans le cadre du Répertoire national de la certification professionnelle.

Site internet : www.ebd.fr

RENTREE ET DEBUT DES ENSEIGNEMENTS 2018-2019

Ce calendrier pourra faire l'objet de modifications, nous vous conseillons de consulter le site de l'école www.ebd.fr

Formation initiale, 1^{ère} année (An 1) : jeudi 26 septembre 2019 à 9h30

Formation initiale, 2^{ème} année (An 2) : lundi 30 septembre 2019 à 9h30

Cours du soir : lundi 30 septembre 2019 à 18h30

EMPLOIS DU TEMPS

Les emplois du temps des différentes filières sont consultables sur le logiciel Intranet « Pamplemousse ». Un espace personnel sur ce logiciel de gestion des scolarités vous permettra d'accéder à votre emploi du temps, à vos informations personnelles ainsi qu'à votre relevé de notes.

ACCES

Campus ICP - 21 rue d'Assas – 75006 – Paris – Téléphone 01 53 63 14 15 – Bâtiment E – 3^{ème} étage

Entrée par le 74 rue de Vaugirard

Stations Métro : Rennes (ligne 12), Saint-Placide (ligne 4), Sèvres-Babylone (ligne 10)

Bus : 96, 95, 83, 89 arrêt Rennes-Assas

Stations Vélib à proximité de l'école

Aucun stationnement n'est autorisé dans l'enceinte du campus à l'exception des vélos.

Horaires d'ouverture : L'école est ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 19 heures

LOCAUX

Les locaux se situent dans le Campus de l'Institut catholique de Paris, bâtiment E.

Au 3^e étage :

- Le bureau du personnel pédagogique et administratif en open space
- Un local technique non accessible aux élèves (archives, photocopieuse)
- Une salle de réunion
- Un couloir avec les armoires pour le stockage traçable des ordinateurs des élèves
- Une salle de cours de 50 places (salle orange)
- Une salle de cours de 20 places (salle violette)
- Des toilettes

Au 4^e étage : Une salle de cours de 50 places (salle verte)

Les services administratifs de l'École sont ouverts, hors période de vacances, du lundi au vendredi, de 9h à 18h (17h le vendredi).

Sous réserve de leur disponibilité, les salles de classes sont accessibles avant les cours du soir. L'élève s'engage à ne pas occuper les locaux de l'École quand celle-ci est fermée et à quitter les locaux dès 21 heures à la fin du cours.

INSCRIPTIONS A L'EBD

Inscriptions :

L'inscription administrative est annuelle et obligatoire.

Carte d'élève : une carte d'élèves nominative est délivrée à l'élève à chaque inscription administrative. Elle devra être présentée à l'entrée du campus. En cas de perte, elle doit être renouvelée moyennant paiement.

ASSURANCE ET MEDECINE :

L'institut catholique propose un service d'infirmier ouvert tous les jours aux horaires suivants :

Lundi au jeudi : 9h00-13h00 ; 14h00-17h00

Pour en savoir plus : <http://www.icp.fr/vie-du-campus/gestion-du-quotidien/prevention-sante/>

L'école dispose d'un fauteuil relax pour se reposer en cas de besoin.

A noter : l'Institut Arthur Vernes est un centre de santé conventionné situé près de l'Ecole, 36 rue d'Assas - 75006 Paris - Tél. : 01 44 39 53 00

L'EBD assure ses élèves en responsabilité civile.

INFORMATIONS

Vous êtes conviés à consulter le site Internet de l'EBD qui est mis à jour très régulièrement : www.ebd.fr

Vous y trouverez :

- La présentation de l'Ecole : organisation, enseignants, équipe, conseil scientifique
- Les formations, les tarifs
- Les métiers et emplois avec des témoignages
- Les entreprises qui travaillent avec l'EBD et déposent offres de stages, d'emploi et d'alternance
- L'apprentissage et le contrat de professionnalisation

VIE DE L'ÉLÈVE

Un service de la vie étudiante (jobs et logements) est disponible sur le site de l'ICP www.icp.fr

L'EBD ne bénéficie pas de bourses et ne loge pas les étudiants. L'équipe est toutefois attentive à toute demande et y répondra au mieux.

Différents points de restauration sur le campus, notamment la cafétéria gérée par le CROUS, sont à la disposition des élèves.

RESSOURCES

↳ Informatique : L'Ecole est dotée d'un parc informatique composé de PC portables équipés de logiciels généraux et « métiers ». Des armoires permettent de sécuriser et de stocker ces ordinateurs portables qui sont affectés nominativement aux élèves.

↳ Les 3 salles de cours sont équipées d'ordinateurs et de vidéo projecteurs.

Bibliothèque : La bibliothèque universitaire de Fels est pluridisciplinaire et ouverte à tous sur présentation de la carte de bibliothèque, qu'il est possible d'acheter via l'EBD.

PARTICIPATION DES ÉLÈVES A LA VIE DE L'ÉCOLE

↳ **Deux délégués des élèves** (1 titulaire et 1 suppléant) sont élus chaque année ; ils sont les représentants auprès de la direction chaque fois que cela s'avère nécessaire. Le délégué titulaire participe au Conseil d'administration qui a lieu deux fois par année scolaire.

Les élèves doivent participer à la communication de l'EBD sous différentes formes : participation à des journées d'orientation, à la journée Portes ouvertes, à l'animation de la page Facebook de l'Ecole, etc.

↳ **L'association des anciens élèves (ADEBD)** : née d'une volonté des élèves les plus investis dans la vie de l'Ecole, elle se réunit régulièrement dans les locaux de l'EBD et participe aux conseils d'administration, à la remise des titres, à la journée pour l'emploi et à la journée Portes ouvertes. Les élèves sortis de la promotion de l'année N ont droit à l'inscription gratuite à l'ADEBD qui donne accès aux Majisters et aux offres d'emploi. L'inscription devient payante l'année suivante.

Pour en savoir plus : www.aдебd.fr

REGLES DE VIE

En cas d'urgence :

- Accueil de l'ICP au 01 44 39 52 01
- Infirmerie de l'ICP au 01 70 64 29 87
- SAMU : 15 (Pour les urgences médicales)
- POMPIERS : 18
- POLICE : 17

Bizutage : La loi du 17 juin 1998 définit le bizutage. Le bizutage est strictement interdit à l'EBD.

Tabac : la loi du 15 novembre 2006 interdit de fumer dans les espaces publics non ouverts. Il est donc interdit de fumer dans les locaux et à l'extérieur, il convient de jeter les mégots dans les poubelles prévues à cet effet.

Alcool : la consommation d'alcool est strictement interdite au sein de l'Ecole.

Respect des biens et matériels : Le photocopieur est réservé au personnel administratif et pédagogique ou sur demande expresse et exceptionnelle des élèves. Les ordinateurs sont des ressources communes fragiles qui ne doivent pas être malmenées. En cas de dysfonctionnement du matériel, il convient de prévenir rapidement un membre du personnel.

Détériorations : Les ascenseurs ne doivent pas être surchargés ni entravés lors de leur ouverture ou de leur fermeture. Toute détérioration survenue par suite de négligence caractérisée sera sanctionnée.

Alarme et évacuation : Si l'alarme retentit, cela signifie qu'un risque a été détecté. Il est impératif d'évacuer les lieux immédiatement en suivant les indications du personnel de l'EBD et de l'ICP. Chacun devra se rendre aux points de rassemblement. Des instructions « Alerte attentats » sont affichées à chaque étage.

Les objets trouvés doivent être rapportés dans le bureau de l'équipe où ils sont stockés.

EQUIPE PEDAGOGIQUE ET ADMINISTRATION

L'équipe pédagogique et administrative, composée de 6 permanents, vous permettra de bénéficier au tout long de l'année d'un encadrement de qualité et d'un suivi attentif.

Directrice : Agnès CARON – Téléphone 01 53 63 14 17 – Courriel : agnes.caron@ebd.fr

Directrice pédagogique cours du jour : Florence GICQUEL - Téléphone 01 53 63 14 18 – Courriel : florence.gicquel@ebd.fr les mardi, mercredi matin et jeudi.

Directrice pédagogique cours du Soir : Sylvie CABRAL - Téléphone 01 53 63 14 19 – Courriel : sylvie.cabral@ebd.fr les lundi, mercredi et jeudi après-midi.

Responsable administratif et financier : Julien BECHENY - Téléphone 01 53 63 14 15 – Courriel : administration@ebd.fr

Assistante de formation : Katia BESSAY - Téléphone 01 53 63 14 15 ou 16 – Courriel : secretariat@ebd.fr

Chargée de communication et marketing : Alexandra BEDZIRI - Téléphone 01 53 63 14 15 – Courriel : alexandra.bedziri@ebd.fr

MODALITES CURSUS

- Bibliothécaire documentaliste : 9 mois en cours du soir, Titre III validé au RNCP, publication au JO du 4 octobre 2016
- Gestionnaire de l'information : 2 ans en cours du jour, Titre II validé au RNCP, publication au JO du 4 octobre 2016
- Manager de l'information numérique : 1 an en cours du jour, Titre I validé au RNCP, publication au JO du 5 août 2017
- Module de préparation aux concours externes des bibliothèques, catégorie B